

Document d'information sur le budget des dépenses et la planification axée sur les résultats 2013-2014

**Ministère des Affaires civiques et de
l'Immigration**

ISSN # 1718-6234

This document is also available in English.

Ministère des Affaires civiques et de l'Immigration

Table des matières

PARTIE I : PLAN AXÉ SUR LES RÉSULTATS PUBLIÉ 2013-2014

1.1 VUE D'ENSEMBLE DU MINISTÈRE

1.1.1	Vision	5
1.1.2	Contribution du ministère à la réalisation des priorités et des résultats	5
1.1.3	Programmes et activités du ministère	10
	Tableau 1 : Dépenses prévues du ministère 2013-2014 (en millions de dollars)	14

1.2 SOMMAIRE DES RÉALISATIONS DE 2012-2013 **15**

1.3 ORGANIGRAMME DU MINISTÈRE **16**

1.4 ORGANISMES, CONSEILS ET COMMISSIONS (OCC) **17**

1.5 CONTEXTE LÉGISLATIF ET LISTE DES LOIS **19**

1.6 DONNÉES FINANCIÈRES DÉTAILLÉES **21**

	Tableau 2 : Chiffres combinés – Fonctionnement et immobilisations par crédit	21
--	--	----

**PARTIE 1
PLAN AXÉ SUR LES RÉSULTATS
PUBLIÉ
2013-2014**

PARTIE I : PLAN AXÉ SUR LES RÉSULTATS PUBLIÉ 2013-2014

1.1 VUE D'ENSEMBLE DU MINISTÈRE

1.1.1 Vision

Le ministère des Affaires civiques et de l'Immigration (MACI), qui est au service de deux ministres (ministre des Affaires civiques et de l'Immigration et ministre déléguée à la Condition féminine), est responsable des questions concernant l'immigration et l'établissement des nouveaux arrivants, le secteur bénévole et des organismes sans but lucratif, les distinctions et les prix provinciaux, ainsi que des questions relatives à la condition féminine.

La vision du ministère est la suivante : « une société diverse et inclusive dont tous les habitants et habitantes contribuent à bâtir une économie dynamique, une société solidaire et une qualité de vie élevée ».

Pour atteindre cette vision, le ministère travaille avec d'autres ministères provinciaux, divers paliers de gouvernement, les secteurs public et privé ainsi que les organismes sans but lucratif à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et de programmes visant à :

- optimiser les bienfaits de l'immigration pour les nouveaux arrivants et l'Ontario en permettant et en appuyant une bonne intégration économique et sociale;
- promouvoir un renforcement de l'inclusion sociale, de l'engagement civique et communautaire et du bénévolat et reconnaître les réalisations;
- édifier une société dénuée de toute violence contre les femmes et accroître la sécurité et l'autonomie économiques des femmes;
- fournir des services accessibles, inclusifs et respectueux aux diverses communautés de l'Ontario.

1.1.2 Contribution du ministère à la réalisation des priorités et des résultats

Le ministère entreprend un certain nombre d'activités afin de s'assurer qu'elles s'harmonisent avec les priorités du gouvernement et d'améliorer la prestation des services.

Immigration

Priorité – Optimiser les bienfaits socio-économiques de l'immigration

Favoriser la croissance économique et la prospérité de l'Ontario en aidant les immigrants à s'intégrer grâce à une coordination améliorée des programmes et des services, à une participation plus locale et à un meilleur processus de consultation.

Voici les principales activités servant à appuyer cette priorité.

- Élaborer et mettre en œuvre la première **Stratégie ontarienne en matière d'immigration**. Cette dernière indique la marche à suivre au ministère pour sélectionner, accueillir et aider les immigrants dans la province. La stratégie fournit au ministère le cadre stratégique nécessaire pour collaborer avec des partenaires et mettre en place des services plus coordonnés afin de mieux satisfaire les besoins changeants des nouveaux arrivants en Ontario.
- Sélectionner les immigrants pour favoriser la croissance économique grâce à Perspectives Ontario : Programme de désignation des candidats de la province, qui permet aux employeurs et aux investisseurs d'attirer des travailleurs hautement qualifiés et des étudiants étrangers pour répondre à leurs besoins de main-d'œuvre et aider l'Ontario à demeurer concurrentiel à l'échelle mondiale.
- Le Programme des candidats de l'Ontario permet d'attirer et de maintenir en poste plus facilement des travailleurs hautement qualifiés en accélérant le traitement des demandes d'immigration des travailleurs qualifiés et des étudiants étrangers. Il profite aux employeurs ontariens qui ont des difficultés à trouver du personnel qualifié et leur donne la possibilité de recruter des étudiants ou des travailleurs étrangers. Le programme profite également aux investisseurs qui souhaitent faire venir des employés clés, et il permet en outre le maintien en poste des étudiants étrangers qui désirent rester en Ontario pour obtenir une maîtrise ou un doctorat.
- Lancer la Table ronde ministérielle avec les employeurs afin de mieux répondre aux besoins des employeurs en matière d'immigration et d'explorer des façons d'améliorer la situation sur le marché du travail pour les immigrants de l'Ontario.
- Diriger l'amélioration du site www.ontarioimmigration.ca, un portail qui donne aux nouveaux arrivants, aux immigrants éventuels et aux employeurs un accès à l'information et à des ressources, et qui permet aux municipalités de présenter leurs collectivités et de fournir des renseignements locaux pertinents.
- Appuyer la prestation communautaire des services d'aide à l'établissement aux nouveaux arrivants en fournissant des renseignements et des services d'aiguillage et d'orientation, ainsi qu'en facilitant l'intégration socio-économique au moyen du Programme d'aide à l'établissement des nouveaux arrivants.
- Améliorer l'accès aux refuges, au système judiciaire, ainsi qu'aux services sociaux et aux soins de santé pour les victimes de violence familiale qui ne parlent ni le français ni l'anglais grâce au Programme de services d'interprétation. La portée du programme a été élargie pour aider les victimes de violence sexuelle, y compris les victimes de la traite humaine à des fins d'exploitation sexuelle et les victimes sourdes ou malentendantes.
- Poursuivre l'amélioration du Programme de formation linguistique pour adultes (ALS/FLS) ne donnant pas droit à des crédits de l'Ontario pour veiller à ce qu'il soit davantage axé sur l'apprenant et sur les résultats, harmonisé avec les objectifs de

la province en matière de programmes d'éducation pour adultes et mieux coordonné avec le programme de formation linguistique du gouvernement fédéral.

- Poursuivre les initiatives afin de s'assurer que les immigrants ont la possibilité d'utiliser pleinement leurs compétences sur le marché du travail de l'Ontario le plus rapidement possible en :
 - o continuant d'appliquer la *Loi de 2006 sur l'accès équitable aux professions réglementées et aux métiers à accréditation obligatoire* afin d'assurer des processus équitables et transparents d'octroi de permis et d'accréditation aux professionnels formés à l'étranger (par l'intermédiaire du Bureau du commissaire à l'équité);
 - o aidant les professionnels formés à l'étranger à naviguer à travers les processus d'obtention d'un permis, d'inscription ou d'accréditation pour exercer une profession réglementée ou un métier à accréditation obligatoire en Ontario par l'entremise d'Expérience Globale Ontario (EGO);
 - o offrant des programmes de formation linguistique en milieu de travail propres à la profession;
 - o encourageant les employeurs à reconnaître les compétences des immigrants;
 - o dirigeant la participation de l'Ontario à la mise en œuvre du Cadre pancanadien d'évaluation et de reconnaissance des qualifications professionnelles acquises à l'étranger.
- Appuyer les programmes de formation relais de l'Ontario pour les professionnels formés à l'étranger afin de les aider à obtenir un permis et de trouver un emploi adapté à leurs compétences et à leur expérience.
- Créer un lien entre les nouveaux arrivants et les employeurs au moyen du Programme de renseignements municipaux en ligne sur l'immigration, en mettant l'accent sur les activités relatives aux points suivants :
 - o les besoins des collectivités ontariennes en matière d'emploi d'attirer et de maintenir en poste des professionnels formés à l'étranger;
 - o l'aide à la recherche d'emploi pour les nouveaux arrivants;
 - o la sensibilisation aux avantages de recruter de nouveaux arrivants et de réduire les obstacles que ces derniers rencontrent en intégrant le marché du travail.

Affaires civiques

Priorité – Soutenir la création d'emplois et la croissance économique en établissant des partenariats avec le secteur des organismes sans but lucratif et en promouvant un renforcement de l'inclusion sociale, de l'engagement civique et communautaire ainsi que la reconnaissance des réalisations.

Les activités ci-dessous appuient cette priorité.

- Collaborer avec des intervenants et d'autres ministères pour lancer et mettre en œuvre des initiatives qui appuient la création d'emplois et la croissance économique grâce à une participation bénévole active et à des organismes sans but lucratif efficaces.
- Miser sur les relations avec les intervenants du secteur des organismes sans but lucratif pour relever les défis importants et accroître la capacité des organismes et la participation des bénévoles.
- Administrer les programmes provinciaux de récompense (p. ex., Distinction pour services bénévoles, Distinction June Callwood pour contribution bénévole exceptionnelle en Ontario, Médaille du mérite civique de l'Ontario, Médaille de l'Ontario pour les jeunes bénévoles) en partenariat avec le Bureau du lieutenant-gouverneur, d'autres ministères, les municipalités et les écoles. Les programmes de distinctions et prix de l'Ontario reconnaissent les apports des Ontariennes et des Ontariens à leurs collectivités et à la province.

Condition féminine – Direction générale de la condition féminine de l'Ontario

La Direction générale de la condition féminine de l'Ontario (DGCFO) fournit des conseils et un soutien à la ministre déléguée à la Condition féminine et à d'autres ministères au sujet des questions touchant l'égalité des femmes. Les priorités de la DGCFO sont la promotion de l'autonomie et de la sécurité économiques des femmes et la cessation de la violence faite à celles-ci.

Ces priorités sont réalisées comme suit :

- diriger et établir des partenariats au sein des ministères et collaborer avec des intervenants pour assurer l'autonomie et la sécurité économiques des femmes et pour lutter contre la violence faite à celles-ci;
- verser des subventions aux programmes novateurs et aux campagnes de sensibilisation du public qui appuient les pratiques exemplaires visant l'autonomie et la sécurité économiques des femmes.

Priorité – Promouvoir l'autonomie et la sécurité économiques des femmes

La DGCFO appuie les initiatives qui favorisent l'égalité des femmes en promouvant leur autonomie et leur sécurité économiques. Cela comprend des investissements dans :

- la formation à l'emploi et les services de soutien pour aider les femmes qui souffrent de violence familiale ou qui en courent le risque à renforcer leur autonomie et leur sécurité économiques;
- les programmes de préapprentissage pour aider les femmes à faible revenu à obtenir un emploi mieux rémunéré dans un métier spécialisé et dans le secteur de la technologie de l'information;

- les services de soutien en matière d'emploi offerts par les centres pour femmes de la province;
- les programmes de microfinancement pour appuyer le travail autonome des femmes à faible revenu.

Priorité – Mettre fin à la violence faite aux femmes

La violence faite aux femmes est un problème grave et généralisé qui touche les collectivités et dévaste des vies partout en Ontario. La DGCFO travaille en partenariat avec des ministères et des partenaires communautaires à la mise en œuvre d'une vaste gamme d'initiatives de sensibilisation et de formation du public dans toute la province afin de prévenir avant tout la violence faite aux femmes et de fournir de meilleurs services de soutien aux victimes.

La DGCFO collabore avec des partenaires à la mise en œuvre de *Changer les attitudes, changer les vies : Plan d'action de l'Ontario contre la violence à caractère sexuel*, qui a été lancé en mars 2011. Le Plan d'action adopte une démarche de collaboration axée sur la sensibilisation du public, l'amélioration et l'expansion des services offerts aux survivantes et le renforcement de l'intervention du système de justice pénale.

La DGCFO coordonne la mise en œuvre des initiatives du *Plan d'action contre la violence à caractère sexuel* au sein des ministères.

Elle continue en outre de collaborer avec des ministères et des partenaires communautaires des secteurs de l'éducation, des soins de santé et de la justice à l'élaboration et à la mise en œuvre d'initiatives qui appuient le *Plan d'action contre la violence familiale* du gouvernement et qui répondent aux recommandations du *Conseil consultatif de lutte contre la violence familiale*.

Le taux de violence chez les femmes autochtones est beaucoup plus élevé que chez les femmes non autochtones, et les efforts visant à mettre fin à la violence faite aux femmes autochtones requièrent une démarche unique et distincte. La DGCFO codirige un Groupe de travail mixte sur la prévention de la violence contre les femmes autochtones, qui élabore et met en œuvre des stratégies de lutte contre toutes les formes de violence faite aux femmes autochtones.

1.1.3 Programmes et activités du ministère

Le plan axé sur les résultats 2013-2014 du ministère appuie directement les principales priorités du gouvernement, soit « **Une main-d'œuvre hautement qualifiée** », « **Des collectivités dynamiques et vigoureuses** » et « **Une société équitable** » en améliorant les résultats économiques et sociaux des femmes et des nouveaux arrivants, en accroissant la compétitivité des employeurs, en renforçant la capacité du secteur des organismes sans but lucratif, de même que les programmes d'économie et d'innovation de l'Ontario.

Les tableaux ci-dessous présentent les stratégies clés du ministère et les résultats prévus pour l'exercice en cours (2013-2014).

« Une main-d'œuvre hautement qualifiée »
Stratégies clés du MACI pour 2013-2014
Voici les stratégies clés du ministère à l'appui d'une « main-d'œuvre hautement qualifiée » en 2013-2014. • Mettre en œuvre des initiatives dans le cadre de la Stratégie ontarienne en matière d'immigration, qui vise à : - o attirer une main-d'œuvre qualifiée et à faire croître l'économie; - o aider les nouveaux arrivants et leur famille à réussir; - o tirer profit des liens mondiaux des communautés ontariennes diversifiées. • Mettre en œuvre le Programme des candidats de l'Ontario afin de répondre aux besoins en matière de main-d'œuvre des employeurs et des investisseurs de l'Ontario et d'améliorer la capacité à attirer des étudiants étrangers. • Collaborer avec des ministères partenaires à l'élaboration de politiques et de programmes qui appuient l'intégration socio-économique des nouveaux arrivants. • Appuyer des programmes ontariens de formation relais pour les professionnels formés à l'étranger afin de les aider à obtenir un permis et à trouver un emploi qui leur permet de tirer profit de leurs compétences et de leur expérience. • Dans le cadre d'un partenariat stratégique avec le ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU) et l'Ordre des métiers de l'Ontario, Expérience Globale Ontario (EGO) continuera de mettre au point des outils visant à aider les personnes formées à l'étranger avant et après leur arrivée dans la province afin de faire en sorte qu'elles disposent de renseignements exacts sur l'exercice d'un métier ou d'une profession réglementée hors du secteur de la santé.

« Une main-d'œuvre hautement qualifiée »

- Améliorer les Programmes de formation linguistique pour adultes (ALS/FLS) ne donnant pas droit à des crédits pour aider les nouveaux arrivants à acquérir les compétences linguistiques nécessaires pour s'intégrer socialement et économiquement.
- S'assurer que les immigrants ont la possibilité d'utiliser pleinement leurs compétences sur le marché du travail de l'Ontario le plus rapidement possible en appuyant la mise en œuvre :
 - o du Cadre pancanadien d'évaluation et de reconnaissance des qualifications professionnelles acquises à l'étranger;
 - o de la *Loi de 2006 sur l'accès équitable aux professions réglementées*.
- Lancer la Table ronde ministérielle avec les employeurs au printemps 2013 afin de mieux répondre aux besoins des employeurs en matière d'immigration et d'explorer des façons d'améliorer la situation sur le marché du travail pour les immigrants de l'Ontario.
- Mettre en œuvre des programmes de formation à l'emploi et d'autres initiatives, notamment des programmes de microfinancement, pour promouvoir l'autonomie et la sécurité économiques des femmes.

Résultats prévus

- Compétitivité accrue des entreprises ontariennes et renforcement de l'économie de la province en attirant et en maintenant en poste des travailleurs qualifiés et des diplômés formés à l'étranger dans la province.
- Les nouveaux arrivants compétents obtiennent un permis, un certificat leur donnant le droit d'exercer et (ou) un emploi grâce à des programmes de formation relais.
- Les personnes formées à l'étranger établies en Ontario auront accès à des renseignements pertinents et actuels sur la façon de s'orienter dans le système de métiers et pourront exercer leur profession.
- Amélioration des processus d'évaluation des compétences acquises à l'étranger et de reconnaissance au Canada afin que les nouveaux arrivants puissent commencer à travailler dans leur domaine plus rapidement.
- Les nouveaux arrivants acquièrent les compétences linguistiques nécessaires pour s'intégrer socialement et économiquement.
- Augmentation du nombre de possibilités d'emploi et de travail autonome pour les femmes à faible revenu et celles qui sont victimes de violence familiale ou qui risquent d'en être victimes.

« Collectivités dynamiques et vigoureuses »

Stratégies clés du MACI pour 2013-2014

Voici les stratégies clés du ministère à l'appui des « collectivités dynamiques et vigoureuses » en 2013-2014.

- Diriger l'amélioration continue du site www.ontarioimmigration.ca pour mettre en contact les nouveaux arrivants, les immigrants éventuels et les employeurs qui ont besoin d'information et de ressources.
- Mettre en contact les nouveaux arrivants et les employeurs à l'aide du Programme de renseignements municipaux en ligne sur l'immigration (PRMLI) et offrir aux municipalités la possibilité de se mettre en valeur et de fournir des renseignements locaux pertinents.
- Appuyer des services communautaires complets d'aide à l'établissement des nouveaux arrivants grâce au Programme d'aide à l'établissement des nouveaux arrivants.
- Poursuivre la mise en œuvre des recommandations formulées dans le rapport du Projet de partenariat afin que le gouvernement soit plus réceptif et accessible pour les organismes sans but lucratif, tout en étant plus attentif à leurs besoins.
- Établir des partenariats avec le secteur des organismes sans but lucratif par l'entremise du Programme des initiatives de partenariat stratégique en :
 - o publiant un rapport d'étape du Projet de partenariat;
 - o lançant un réseau en ligne qui contiendra un répertoire des programmes de financement du gouvernement ainsi que des renseignements juridiques et de ceux sur la réglementation;
 - o sensibilisant davantage les gens à la valeur de la citoyenneté active et du bénévolat.
- Reconnaître les apports des Ontariennes et des Ontariens à leurs collectivités et à la province.
- Favoriser une plus grande diversité des genres au sein des conseils et de la haute direction des grandes entreprises, des organismes sans but lucratif et d'autres grands organismes.

Résultats prévus

- Les employeurs sont informés au sujet des avantages d'attirer, de recruter et de maintenir en poste des immigrants hautement qualifiés.
- La province a aidé les nouveaux arrivants à obtenir les services dont ils avaient besoin pour s'établir en Ontario.
- Partenariat solide, efficace et ouvert entre le gouvernement de l'Ontario et le secteur des organismes sans but lucratif.

« Collectivités dynamiques et vigoureuses »

- Stimulation du bénévolat dans la province.
- Accroissement de la participation des femmes à des conseils et à des postes au sein de la haute direction.

« Société équitable »

Stratégies clés du MACI pour 2013-2014

Voici les stratégies clés du ministère à l'appui d'une « société équitable » en 2013-2014.

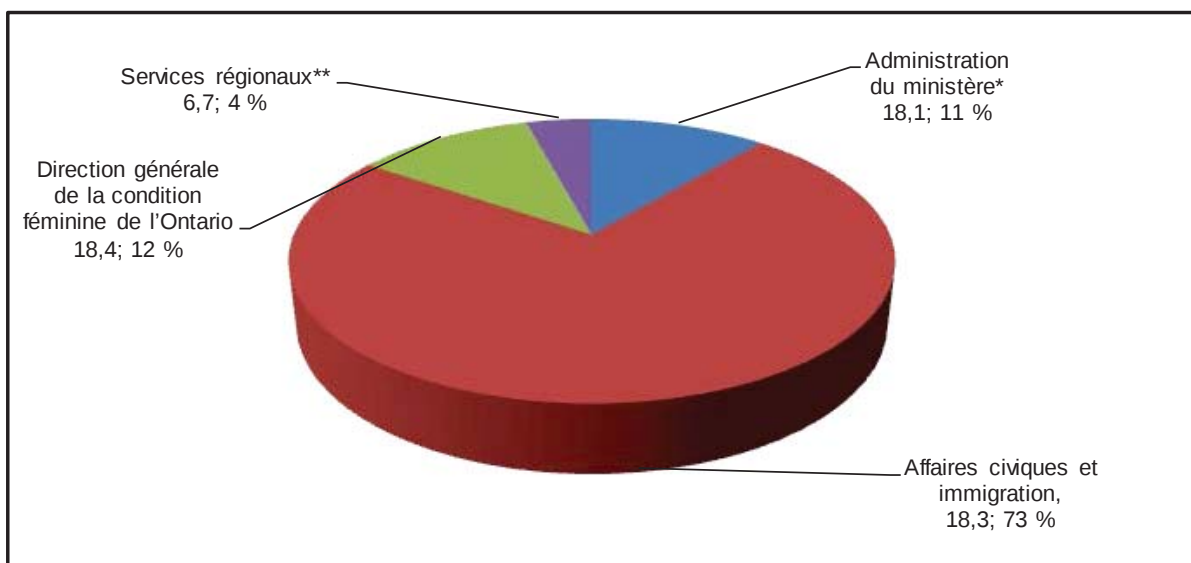
- Appuyer les programmes de formation qui renforcent les compétences en matière de leadership des femmes autochtones.
- Mettre en œuvre une vaste gamme d'initiatives innovantes afin d'appuyer les *plans d'action du gouvernement contre la violence familiale et contre la violence à caractère sexuel* ainsi que le *Cadre stratégique pour faire cesser la violence faite aux femmes autochtones*, notamment :
 - o offrir de la formation et des ressources aux fournisseurs de services des secteurs de la santé, de l'éducation, de la justice et des services sociaux pour qu'ils améliorent leurs compétences leur permettant d'identifier et de soutenir les femmes victimes de violence;
 - o mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation du public en vue de modifier les attitudes et de mobiliser les collectivités à intervenir rapidement et à arrêter la violence avant qu'elle se produise.

Résultats prévus

- Un grand nombre de partenaires participent aux mesures de prévention de la violence faite aux femmes en élaborant et en lançant des campagnes de sensibilisation du public.
- Les femmes susceptibles d'être victimes de violence sont identifiées plus rapidement et les victimes de violence bénéficient de services de soutien plus efficaces.
- Les femmes participent davantage à la vie sociale et économique de la province grâce aux initiatives innovantes mises en œuvre pour accroître leurs possibilités de leadership et pour mettre un terme à la violence faite aux femmes.

Les investissements du ministère des Affaires civiques et de l'Immigration dans les priorités du gouvernement pour 2013-2014 sont illustrés dans le graphique ci-dessous.

Répartition des dépenses de base du ministère 2013–2014 (161,4 M\$)



* La Division des services ministériels, au sein de l'administration du ministère, est au service du ministère des Affaires civiques et de l'Immigration et du ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport.

** La Direction des services régionaux seconde le ministère des Affaires civiques et de l'Immigration, et le ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport.

Tableau 1 : Dépenses prévues du ministère 2013–2014 (M\$)

Fonctionnement (1)	104,0
Immobilisations	0,0
TOTAL	104,0

Note 1 : Ce chiffre comprend les redressements de consolidation (57,5 M\$).

1.2 SOMMAIRE DES RÉALISATIONS DE 2012-2013

En 2012-2013, le MACI a continué de produire des résultats qui appuient les principales priorités du gouvernement. Les points saillants de ces résultats comprennent les suivants :

- lancement d'Une nouvelle orientation : Stratégie ontarienne en matière d'immigration le 5 novembre 2012;
- organisation du Forum sur le partenariat avec des représentants des secteurs des organismes sans but lucratif et des entreprises et collaboration en vue de la mise en œuvre des recommandations formulées dans le rapport du Projet de partenariat;
- mise en œuvre du nouveau programme Microfinancement destiné aux femmes de l'Ontario afin d'aider des centaines de femmes à faible revenu à lancer leur propre entreprise et à la faire croître.

L'annexe 1 du rapport annuel du ministère contient de plus amples renseignements à ce sujet, de même que d'autres réalisations.

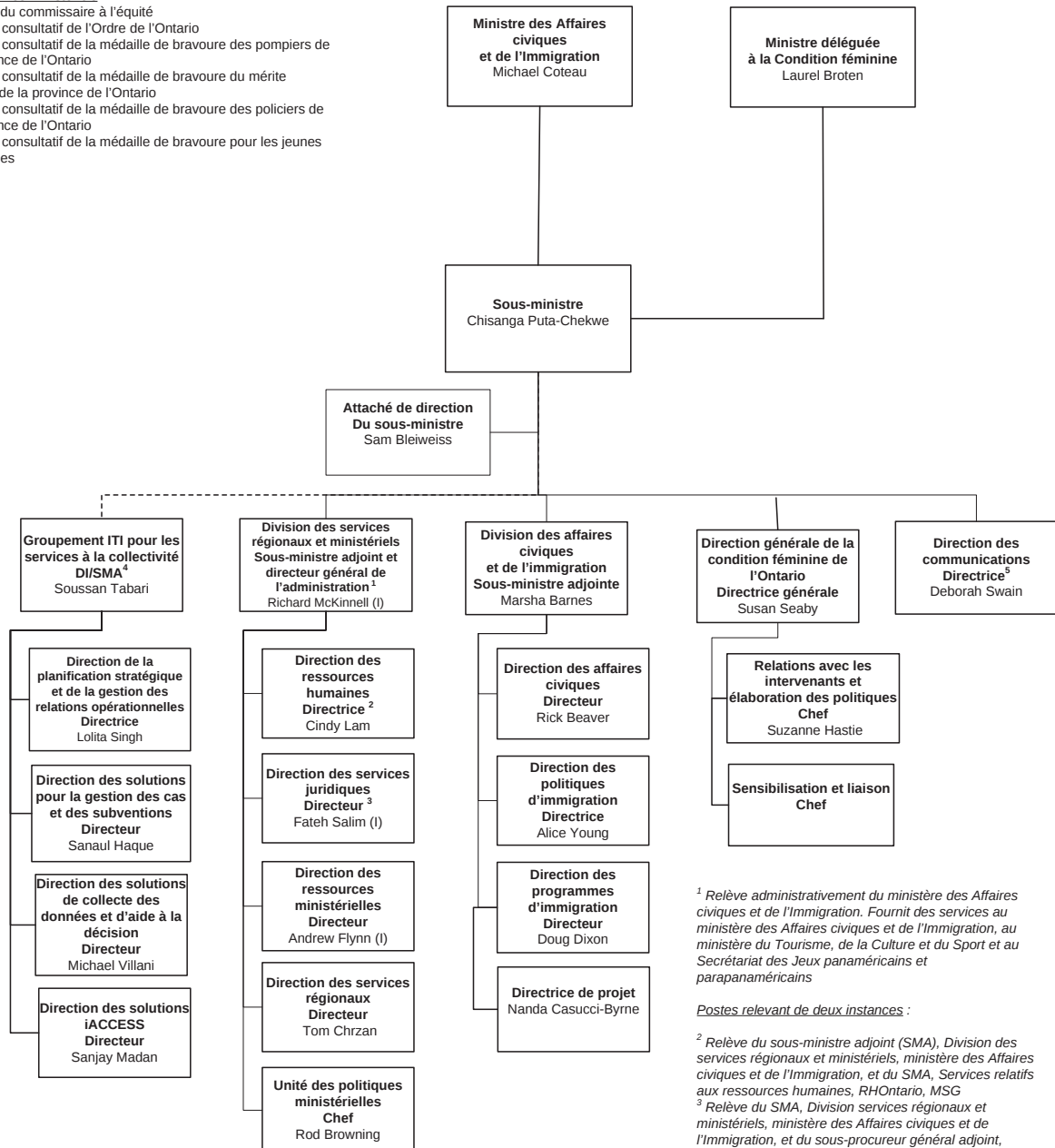
1.3 ORGANIGRAMME DU MINISTÈRE

Ministère des Affaires civiques et de l'Immigration

Organigramme Mai 2013

Organismes ministériels

Bureau du commissaire à l'équité
Conseil consultatif de l'Ordre de l'Ontario
Conseil consultatif de la médaille de bravoure des pompiers de
la province de l'Ontario
Conseil consultatif de la médaille de bravoure du mérite
civique de la province de l'Ontario
Conseil consultatif de la médaille de bravoure des policiers de
la province de l'Ontario
Conseil consultatif de la médaille de bravoure pour les jeunes
bénévoles



¹ Relève administrativement du ministère des Affaires civiques et de l'Immigration. Fournit des services au ministère des Affaires civiques et de l'Immigration, au ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport et au Secrétariat des Jeux panaméricains et parapanaméricains

Postes relevant de deux instances :

² Relève du sous-ministre adjoint (SMA), Division des services régionaux et ministériels, ministère des Affaires civiques et de l'Immigration, et du SMA, Services relatifs aux ressources humaines, RHOntario, MSG

³ Relève du SMA, Division services régionaux et ministériels, ministère des Affaires civiques et de l'Immigration, et du sous-procureur général adjoint

⁴ Relève du directeur général de l'information et de la technologie de l'information

⁵ Relève du sous-ministre, ministère des Affaires civiles et de l'Immigration, et du sous-ministre, Communications, et secrétaire associé du Conseil des ministres

(I) Signifie « Intérimaire »

1.4 ORGANISMES, CONSEILS ET COMMISSIONS (OCC)

Les organismes, conseils et commissions du ministère sont les suivants :

Conseil consultatif de l'Ordre de l'Ontario

L'Ordre de l'Ontario est la récompense suprême de la province. Un conseil consultatif indépendant recommande les personnes qui pourront recevoir cette récompense en reconnaissance de leur excellence et de leurs réalisations en Ontario et partout dans le monde.

Bureau du commissaire à l'équité (BCE)

Le BCE est responsable de l'évaluation des pratiques d'inscription des professions réglementées. Son but est de s'assurer que ces pratiques sont transparentes, objectives, impartiales et équitables pour toute personne qui demande l'autorisation d'exercer sa profession, en particulier les professionnels formés à l'étranger.

Conseil consultatif de la Médaille de l'Ontario pour les jeunes bénévoles

Un conseil consultatif indépendant recommande les jeunes âgés de 15 à 24 ans qui pourront recevoir la Médaille de l'Ontario pour les jeunes bénévoles en reconnaissance de leurs réalisations exceptionnelles en tant que bénévoles.

Conseil consultatif de la médaille de bravoure des pompiers de la province de l'Ontario

Un conseil consultatif indépendant recommande les pompiers qui pourront recevoir la Médaille de bravoure des pompiers de l'Ontario en reconnaissance de leurs actes exceptionnels de courage et de bravoure pendant qu'ils sont en service ou pas.

Conseil consultatif de la médaille de bravoure des policiers de la province de l'Ontario

Un conseil consultatif indépendant recommande les policiers qui pourront recevoir la Médaille de bravoure des policiers de l'Ontario en reconnaissance de leurs actes exceptionnels de courage et de bravoure pendant qu'ils sont en service ou pas.

Conseil consultatif de la médaille du mérite civique de la province de l'Ontario

Un conseil consultatif indépendant recommande les personnes qui pourront recevoir la Médaille du mérite civique de l'Ontario en reconnaissance de leurs efforts exceptionnels à long terme et de leurs contributions exceptionnelles au bien-être de leurs collectivités.

Résumé des données financières sur les OCC

Nom	Prévisions 2013–2014 Dépenses	Prévisions 2013–2014 Revenus	Chiffres réels provisoires 2012–2013 Dépenses	Chiffres réels provisoires 2012–2013 Revenus	Chiffres réels 2011–2012 Dépenses	Chiffres réels 2011–2012 Revenus
Conseil consultatif de l'Ordre de l'Ontario	s.o.	-	s.o.	-	s.o.	-
Bureau du commissaire à l'équité	1 689 900	-	1 346 900	-	2 032 900	-
Conseil consultatif de la Médaille de l'Ontario pour les jeunes bénévoles	s.o.	-	s.o.	-	s.o.	-
Conseil consultatif de la médaille de bravoure des pompiers de la province de l'Ontario	s.o.	-	s.o.	-	s.o.	-
Conseil consultatif de la médaille de bravoure des policiers de la province de l'Ontario	s.o.	-	s.o.	-	s.o.	-
Conseil consultatif de la médaille du mérite civique de la province de l'Ontario	s.o.	-	s.o.	-	s.o.	-

1.5 CONTEXTE LÉGISLATIF ET LISTE DES LOIS

L'actuel ministère des Affaires civiques et de l'Immigration a été établi en vertu du décret numéro 1478/2005. Ce décret définit les pouvoirs et les obligations du ministre et du ministère et établit les lois dont le ministre est responsable.

LOIS

En vertu du décret numéro 1478/2005, modifié par les décrets numéros 556/2007, 1766/2009, 1326/2010, 1566/2011 et 564/2012, le ministre des Affaires civiques et de l'Immigration est responsable de l'administration des lois ci-dessous.

Loi de 2006 sur l'accès équitable aux professions réglementées et aux métiers à accréditation obligatoire, L.O. 2006, chap. 31

Pour exercer une profession en Ontario, les praticiens doivent être inscrits auprès de l'organisme de réglementation de la profession. Cette Loi a pour objet d'aider à faire en sorte que les professions réglementées et les particuliers demandant une inscription soient régis par des pratiques d'inscription transparentes, objectives, impartiales et équitables.

La liste des professions réglementées auxquelles s'applique la Loi est fournie en annexe 1 de la Loi, qui peut être modifiée par règlement. Aux termes des récentes modifications, la Loi s'applique également aux métiers à accréditation obligatoire en vertu de la *Loi de 2009 sur l'Ordre des métiers de l'Ontario et l'apprentissage* (« LOMOA ») de la même manière et dans la même mesure que si la mention d'une profession réglementée valait mention d'un métier à accréditation obligatoire. La LOMOA réglemente l'Ordre des métiers de l'Ontario, qui réglemente plus de 150 métiers, dont 22 sont actuellement désignés comme « métiers à accréditation obligatoire ». L'exercice d'un métier à accréditation obligatoire exige une accréditation. Le lieutenant-gouverneur en conseil détient le pouvoir réglementaire de modifier la Loi à l'égard de son administration et son application efficaces en ce qui a trait aux métiers à accréditation obligatoire.

La Loi prévoit une obligation générale d'équité en matière de pratiques d'inscription. Elle précise en outre les obligations spécifiques relatives aux professions réglementées, comme de fournir aux candidats des renseignements sur les pratiques d'inscription, de veiller à ce que les décisions en matière d'inscription soient prises dans un délai raisonnable et d'offrir un processus d'appel.

La Loi prévoit la nomination d'un commissaire à l'équité. Entre autres obligations, le commissaire à l'équité sera chargé d'évaluer les pratiques d'inscription des professions réglementées. Ces professions seront tenues de procéder régulièrement à la vérification de leurs pratiques d'inscription et de présenter au commissaire à l'équité des rapports annuels sur les pratiques d'inscription équitables. Une vérification de chaque profession réglementée sera effectuée tous les trois ans ou aux autres moments que précise le commissaire à l'équité.

Ce dernier peut rendre des ordonnances de se conformer à l'égard d'une profession réglementée. L'omission de se conformer à une ordonnance du commissaire à l'équité constitue une infraction.

La Loi crée en outre le Centre d'accès pour les particuliers formés à l'étranger, connu sous le nom d'« Expérience Globale Ontario » ou « EGO », pour fournir des renseignements et de l'aide aux particuliers formés à l'étranger et aux autres candidats.

Loi de 1998 sur le Jour commémoratif de l'Holocauste, L.O. 1998, chap. 25

La Loi proclame Yom ha-Shoah, tel qu'il est fixé selon le calendrier lunaire juif, Jour commémoratif de l'Holocauste.

Loi de 2009 sur le Jour commémoratif de l'Holodomor, L.O. 2009, chap. 7

La Loi proclame le quatrième samedi de novembre de chaque année Jour commémoratif de l'Holodomor.

Loi sur le ministère des Affaires civiques et culturelles, L.R.O. 1990, chap. M. 18, en ce qui a trait aux activités et aux programmes relatifs aux affaires civiques et à l'immigration

La Loi a été créée pour un ministère, qui a été réorganisé par la suite.

En vertu d'un décret, les pouvoirs et les fonctions prévus dans le cadre de la Loi qui se rapportent à la citoyenneté ont été transférés au ministre des Affaires civiques et de l'Immigration. Les pouvoirs et les fonctions concernant la culture ont été transférés au ministre du Tourisme, de la Culture et du Sport.

En vertu de la Loi, le ministre est responsable du ministère et de l'application de ses lois. La Loi permet au ministre de déléguer les pouvoirs ou les fonctions qui lui sont conférés au sous-ministre ou à tout autre employé du ministère. La Loi a pour but d'« aider les Ontariens à devenir des citoyens à part entière et à exercer les devoirs civiques qui en découlent », de « reconnaître la nature pluraliste de la société ontarienne » et d'« encourager l'excellence individuelle et collective pour permettre aux Ontariens de mieux prendre conscience de la valeur de leur diversité et de mieux définir la vision qu'ils ont de leur société ».

Des modifications adoptées en 2007 permettent au ministre de fixer, d'exiger et de rembourser des droits pour recouvrer les coûts des services fournis par le ministère.

Loi de 1997 sur l'observation du jour du Souvenir, L.O. 1997, chap. 18

La Loi déclare deux minutes de silence le jour du Souvenir. L'observation est volontaire.

Loi proclamant le Jour de la bataille de Vimy, L.O. 2010, chap. 3

Le 9 avril de chaque année est proclamé Jour de la bataille de Vimy. Les drapeaux canadiens sont mis en berne à l'Édifice de l'Assemblée législative.

1.6 DONNÉES FINANCIÈRES DÉTAILLÉES

MINISTÈRE DES AFFAIRES CIVIQUES ET DE L'IMMIGRATION

Tableau 2 : Chiffres combinés – Fonctionnement et immobilisations par crédit

Crédits et programmes	Prévisions 2013-2014 \$	Variations par rapport aux prévisions de 2012-2013 \$	%	Prévisions 2012-2013* \$	Chiffres réels provisoires 2012-2013* \$	Chiffres réels 2011-2012* \$
CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'IMMOBILISATIONS						
Programme d'administration du ministère	18 096 700	(258 300)	(1,4)	18 355 000	18 077 800	20 088 159
Programme des affaires civiques et de l'immigration	118 251 200	(11 571 300)	(8,9)	129 822 500	139 822 500	133 215 605
Direction générale de la condition féminine de l'Ontario	18 356 200	124 000	0,7	18 232 200	18 232 200	17 766 122
Programme des services régionaux	6 711 700	-	-	6 711 700	6 711 700	6 464 685
Moins : Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Total à voter – Charges de fonctionnement et d'immobilisations	161 415 800	(11 705 600)	(6,8)	173 121 400	182 844 200	177 534 571
Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Crédits législatifs	80 187	-	-	80 187	80 187	-
Crédits législatifs – Amortissement	2 000	-	-	2 000	2 000	65 968
Total du ministère – Charges de fonctionnement et d'immobilisations	161 497 987	(11 705 600)	(6,8)	173 203 587	182 926 387	177 600 539
Redressement de consolidation et autres redressements	(57 500 000)	1 936 700	(3,3)	(59 436 700)	(61 193 500)	(69 399 263)
Total, y compris les consolidations	103 997 987	(9 768 900)	(8,6)	113 766 887	121 732 887	108 201 276
BIENS IMMOBILISÉS						
Administration du ministère	1 000	-	-	1 000	1 000	-
Services régionaux	1 000	-	-	1 000	1 000	-
Moins : Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Total à voter – Biens immobilisés	2 000	-	-	2 000	2 000	-
Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Crédits législatifs	-	-	-	-	-	-
Total des actifs	2 000	-	-	2 000	2 000	-

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2013.

**ANNEXE
RAPPORT ANNUEL
2012-2013**

ANNEXE : RAPPORT ANNUEL 2012-2013

Les tableaux ci-dessous présentent les stratégies clés du ministère et les résultats pour l'exercice 2012-2013.

« Emplois et prospérité »	
Stratégies clés	Résultats obtenus
Élaborer la toute première Stratégie ontarienne en matière d'immigration et examiner les moyens par lesquels l'immigration peut offrir le meilleur soutien au développement économique de la province et aider les nouveaux arrivants à trouver un emploi.	Le MACI a lancé Une nouvelle orientation : Stratégie ontarienne en matière d'immigration le 5 novembre 2012. Elle comprend trois objectifs généraux : • attirer une main-d'œuvre qualifiée et faire croître l'économie; • aider les nouveaux arrivants et leur famille à réussir; • tirer profit des liens mondiaux des communautés ontariennes diversifiées. La stratégie a été étayée par : • une Table ronde d'experts en matière d'immigration, présidée par Julia Deans, ancienne présidente-directrice générale de CivicAction, qui se compose de chefs d'entreprise, d'universitaires, d'économistes et de spécialistes de l'immigration; • les commentaires d'intervenants, dont des consultations dirigées par l'ancien adjoint parlementaire du ministre des Affaires civiques et de l'Immigration; • des recherches et des analyses. Le MACI, en partenariat avec d'autres ministères, dirige l'élaboration d'un plan de mise en œuvre progressive afin de réaliser des progrès par rapport aux engagements du gouvernement.

« Emplois et prospérité »	
Stratégies clés	Résultats obtenus
Diriger l'amélioration continue du site www.ontarioimmigration.ca pour mettre en contact les nouveaux arrivants, les immigrants éventuels et les employeurs qui ont besoin d'information et de ressources.	En 2012-2013, le MACI a dirigé l'amélioration continue du site www.ontarioimmigration.ca. Depuis son lancement en mars 2006 à titre de centre en ligne de l'Ontario en matière d'immigration, plus de 17 millions de pages ont été consultées lors de plus de cinq millions de visites. Le personnel du site www.ontarioimmigration.ca a en outre envoyé plus de 10 000 réponses à des demandes de renseignements relatives au site. Voici les réalisations de 2012-2013 : - le nombre de visiteurs du site, qui s'élève à 948 000, a augmenté de 23 % par rapport à l'année précédente; - environ la moitié des visiteurs provenaient de l'extérieur du Canada; - le nombre de visites du site effectuées au moyen d'un appareil mobile a augmenté de plus de 300 %. Près de une visite sur dix était effectuée au moyen d'un appareil mobile.
Mettre en contact les nouveaux arrivants et les employeurs à l'aide du Programme de renseignements municipaux en ligne sur l'immigration (PRMLI) et offrir aux municipalités la possibilité de se mettre en valeur et de fournir des renseignements locaux pertinents.	Le Programme de renseignements municipaux en ligne sur l'immigration a continué de mettre en contact les nouveaux arrivants et les employeurs, en plus d'avoir permis aux municipalités de présenter leurs collectivités. Le PRMLI est le résultat d'un partenariat primé entre les gouvernements municipaux. Il permet de mettre au point des outils en ligne et de communiquer les pratiques exemplaires innovantes qui permettent d'attirer et d'intégrer les immigrants dans l'ensemble de la province. Les 28 sites Web municipaux sur l'immigration lancés dans le cadre du PRMLI représentent plus de 130 collectivités. Sur le plan géographique, ces projets représentent plus de 90 % des personnes qui s'établissent en Ontario. Voici les réalisations de 2012-2013 : lancement de nouveaux sites, notamment de la région de Halton de même que les comtés de Simcoe et de Northumberland;

« Emplois et prospérité »	
Stratégies clés	Résultats obtenus
	- lancement de projets d'expansion, notamment le site de jumelage d'entreprises de Chatham-Kent www.ckbvp.ca - les sites du PRMLI ont été consultés plus de un million de fois en 2012. Un outil de collaboration en ligne pour les partenaires du PRMLI a été mis au point et est actuellement mis à l'essai.
Mettre en œuvre le Programme des candidats de l'Ontario afin de répondre aux besoins en matière de main-d'œuvre des employeurs et des investisseurs de l'Ontario et d'améliorer la capacité à attirer des étudiants étrangers.	En 2012-2013, Perspectives Ontario : Programme de désignation des candidats de la province a continué de répondre aux besoins de main-d'œuvre des employeurs et des investisseurs de l'Ontario. Le programme a atteint ou dépassé son objectif de 1 000 candidats au cours des deux dernières années. Grâce au programme, la province aide les employeurs et les investisseurs à attirer et à maintenir en poste les travailleurs hautement qualifiés dont ils ont besoin pour faire croître l'économie du savoir d'aujourd'hui. Le programme permet en outre aux meilleurs étudiants étrangers et aux plus brillants de rester en Ontario de sorte qu'ils puissent contribuer à la croissance économique de la province.
Collaborer avec des ministères partenaires à l'élaboration de politiques et de programmes qui appuient l'intégration socio-économique des nouveaux arrivants.	Le MACI a continué de travailler de concert avec d'autres ministères afin d'appuyer l'intégration socio-économique des nouveaux arrivants. L'élaboration d'Une nouvelle orientation : Stratégie ontarienne en matière d'immigration a été éclairée par des discussions interministérielles afin de tirer profit de l'expertise à l'échelle du gouvernement et de concevoir une démarche « mettant à profit l'ensemble du gouvernement ».
Mettre en œuvre des programmes de formation à l'emploi et d'autres	En 2012-2013, la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario (DGCF) a

« Emplois et prospérité »	
Stratégies clés	Résultats obtenus
initiatives pour promouvoir la sécurité économique des femmes.	continué d'investir dans la formation à l'emploi continue et dans d'autres initiatives partout en Ontario afin de promouvoir l'autonomie et la sécurité économiques des femmes. • Mettre en œuvre le nouveau programme Microfinancement destiné aux femmes de l'Ontario afin d'aider des centaines de femmes à faible revenu à lancer leur propre entreprise et à la faire croître. • Deux cent dix-huit femmes à faible revenu ont suivi une formation pour obtenir des emplois mieux rémunérés dans un métier spécialisé et le secteur des TI. • Cinq cent quarante-cinq femmes ont reçu une formation pour acquérir de nouvelles compétences afin de trouver un emploi et, en fin de compte, acquérir une autonomie et une sécurité économiques pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs enfants.
Mettre en œuvre les recommandations formulées dans le rapport du Projet de partenariat afin que le gouvernement soit plus réceptif et accessible aux organismes sans but lucratif, tout en étant plus attentif à leurs besoins.	En 2012-2013, le ministère a continué de mettre en œuvre les recommandations formulées dans le rapport du Projet de partenariat. Il a organisé le Forum sur le partenariat avec des représentants des secteurs des organismes sans but lucratif et des entreprises en vue de formuler des commentaires au ministre concernant la mise en œuvre des recommandations relatives au Projet de partenariat ainsi que de partager des idées sur les mesures gouvernementales à venir. Le ministère œuvre à la création d'un réseau en ligne pour le secteur des organismes sans but lucratif hébergé sur le site Web de Service Ontario. Ce réseau contiendra un répertoire des programmes de financement du gouvernement ainsi que des renseignements juridiques et des renseignements sur la réglementation. Il a investi dans la recherche sur le secteur des organismes sans but lucratif en Ontario

« Emplois et prospérité »	
Stratégies clés	Résultats obtenus
	afin d'améliorer la compréhension de la province de sa taille, de sa portée et de sa contribution, et d'appuyer l'élaboration des politiques et des programmes futurs. Le ministère travaille de concert avec l'Ontario Nonprofit Network dans le cadre de l'initiative L'Ontario propice aux affaires afin de simplifier et de normaliser le processus de paiements de transfert auprès des organismes de services communautaires.
Établir des partenariats avec le secteur des organismes sans but lucratif par l'entremise du Programme des initiatives de partenariat stratégique (IPS) en : - aidant le secteur des organismes sans but lucratif à accroître ses capacités et à encourager le bénévolat en investissant dans des projets qui appuient les saines pratiques de gestion, la diversité et les nouvelles solutions; - sensibilisant davantage les gens à la valeur de la citoyenneté active et du bénévolat.	En 2012-2013, le ministère a continué de s'associer au secteur des organismes sans but lucratif dans le cadre du Programme des initiatives de partenariat stratégique, notamment : - Défi des jeunes bénévoles de l'Ontario, ChangeLeMonde, qui fait participer des jeunes âgés de 14 à 18 ans à des activités bénévoles communautaires. En 2012, près de 28 000 jeunes ont dépassé les totaux de l'an dernier en participant à 578 événements qui se sont déroulés partout dans la province et ont donné près de 124 000 heures de leur temps; - la Youth Philanthropy Initiative promeut le bénévolat auprès des jeunes en leur offrant une expérience scolaire et une expérience du monde réel qui démontrent l'importance de l'engagement communautaire et du bénévolat; - le projet DiverseCity : The Greater Toronto Leadership Project, qui contribue à modifier l'image des bénévoles au sein de la région du Grand Toronto afin de mieux refléter la diversité de la région et de tirer parti des compétences, des expériences et de l'engagement des gens.
Reconnaître les apports des Ontariennes et des Ontariens à leurs collectivités et à la province.	Chaque année, le Secrétariat des distinctions et prix de l'Ontario du MACI reconnaît les Ontariennes et les Ontariens qui améliorent le cadre de vie de la province en :

« Emplois et prospérité »	
Stratégies clés	Résultats obtenus
	- reconnaissant l'excellence; - mettant en valeur le bénévolat; - améliorant les relations interraciales et en promouvant les droits de la personne; - rendant hommage aux actes de bravoure exceptionnels; - rendant hommage aux personnes mortes en service; - commémorant le jour du Souvenir; - promouvant le précieux travail des personnes âgées; - célébrant les réalisations exceptionnelles des fonctionnaires de l'Ontario. En 2012-2013, l'Ontario a célébré le jubilé de diamant de la reine et a reconnu les membres exceptionnels de la collectivité en leur remettant la Médaille du jubilé de diamant de la reine.

« Connaissances et compétences »	
Stratégies clés	Résultats obtenus
Appuyer des programmes ontariens de formation relais pour les professionnels formés à l'étranger afin de les aider à obtenir un permis et à trouver un emploi qui leur permet de tirer profit de leurs compétences et de leur expérience.	En 2012-2013, le ministère a continué d'appuyer les programmes de formation relais qui aident les professionnels formés à l'étranger à obtenir un permis et à trouver un emploi qui leur permet de tirer profit de leurs compétences et de leur expérience. Les programmes de formation relais offrent une formation propre à la profession, des services préalables à l'emploi et des possibilités d'expérience de travail canadienne dont les nouveaux arrivants compétents ont besoin pour poursuivre leur carrière en Ontario. En 2012-2013, plus de 7 000 professionnels formés à l'étranger se sont inscrits à plus de 90 programmes de formation relais.
Appuyer des services communautaires complets d'aide à l'établissement des nouveaux	En 2012-2013, le ministère a continué d'appuyer des services communautaires complets d'aide à l'établissement des nouveaux

« Connaissances et compétences »	
Stratégies clés	Résultats obtenus
arrivants grâce au Programme d'aide à l'établissement des nouveaux arrivants.	arrivants grâce au Programme d'aide à l'établissement des nouveaux arrivants. En 2012-2013, 78 organismes d'aide à l'établissement ont aidé plus de 80 000 nouveaux arrivants à s'établir et les ont mis en rapport avec des services communautaires, de logement, de formation linguistique, d'emploi et de formation en milieu de travail. Les services sont offerts dans plus de 90 langues et dans une trentaine de collectivités de la province. En 2012-2013, le ministère a lancé un appel de propositions afin de continuer d'appuyer les services d'aide à l'établissement.
Dans le cadre d'un partenariat stratégique avec le ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU) et l'Ordre des métiers de l'Ontario, Expérience Globale Ontario (EGO) continuera de mettre au point des outils visant à aider les personnes formées à l'étranger avant et après leur arrivée dans la province afin de faire en sorte qu'elles disposent de renseignements exacts sur l'exercice d'un métier ou d'une profession réglementée hors du secteur de la santé.	En 2012-2013, Expérience Globale Ontario (EGO) a continué de mettre au point des outils pour aider les personnes formées à l'étranger avant et après leur arrivée dans la province afin de faire en sorte qu'elles disposent de renseignements exacts sur l'exercice d'un métier ou d'une profession réglementée hors du secteur de la santé. Depuis 2006, EGO a aidé plus de 12 000 personnes. En 2012-2013, environ 1 800 professionnels formés à l'étranger ont reçu les services d'EGO par l'entremise de l'une des 24 présentations de groupe, d'entrevues individuelles et d'un soutien par téléphone ou par courriel. De plus, EGO a offert 26 séances de formation et d'information à des organismes communautaires qui fournissent des services à des professionnels formés à l'étranger.
Améliorer les Programmes de formation linguistique pour adultes (ALS/FLS) ne donnant pas droit à des crédits pour aider les nouveaux arrivants à acquérir les compétences linguistiques nécessaires pour s'intégrer socialement et économiquement.	En 2012-2013, le ministère a continué d'améliorer les Programmes de formation linguistique pour adultes (ALS/FLS) ne donnant pas droit à des crédits pour aider les nouveaux arrivants à acquérir les compétences linguistiques nécessaires pour s'intégrer dans la société et sur le marché du travail. En 2012-2013, le ministère a mis en œuvre

« Connaissances et compétences »	
Stratégies clés	Résultats obtenus
	des normes pour les instructeurs à l'échelle de la province dans le cadre du programme d'anglais langue seconde et a assuré le suivi électronique de tous les cours et de tous les apprenants qui ont participé aux cours d'ALS/FLS grâce au système HART, un système de base de données qui est partagé avec le programme de formation linguistique du gouvernement fédéral.
S'assurer que les immigrants ont la possibilité d'utiliser pleinement leurs compétences sur le marché du travail de l'Ontario le plus rapidement possible en appuyant la mise en œuvre : - du Cadre pancanadien d'évaluation et de reconnaissance des qualifications professionnelles acquises à l'étranger; - de la <i>Loi de 2006 sur l'accès équitable aux professions réglementées</i>.	En 2012-2013, le ministère a veillé à ce que les immigrants aient la possibilité d'utiliser pleinement leurs compétences sur le marché du travail de l'Ontario le plus rapidement possible en : - continuant d'appuyer le Bureau du commissaire à l'équité, qui a publié son rapport intitulé <i>Sur le chemin de l'équité</i> en janvier 2013; - participant activement à la mise en œuvre du Cadre pancanadien d'évaluation et de reconnaissance des qualifications professionnelles acquises à l'étranger. Ce dernier est un engagement public de la part des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux visant à améliorer l'évaluation des compétences acquises à l'étranger et les systèmes de reconnaissance au sein du gouvernement.

Le ministère a mis en œuvre une vaste gamme d'initiatives innovantes afin d'appuyer les *plans d'action du gouvernement contre la violence familiale et contre la violence à caractère sexuel* et le *Cadre stratégique pour faire cesser la violence faite aux femmes autochtones*, notamment grâce aux stratégies ci-dessous.

« Des collectivités plus fortes et plus sûres »	
Stratégies clés du MACI pour 2012-2013	Résultats obtenus
Programmes de formation et ressources destinés aux fournisseurs de services des secteurs de la santé, de l'éducation, de la justice et des services sociaux pour qu'ils	Depuis le lancement du programme, plus de 28 000 professionnels œuvrant au sein du secteur communautaire, ainsi que des

« Des collectivités plus fortes et plus sûres »	
Stratégies clés du MACI pour 2012-2013	Résultats obtenus
améliorent leurs compétences leur permettant d'identifier et de soutenir les femmes victimes de violence.	secteurs de la santé, de l'éducation et de la justice ont suivi une formation pour améliorer leur capacité à identifier et à soutenir les femmes victimes de violence.
Campagnes Voisin-es, ami-es et familles en milieu de travail et au sein des communautés autochtones, francophones, immigrantes et de réfugiés dans toute la province.	Des campagnes ont été mises en œuvre dans plus de 220 collectivités, y compris dans des lieux de travail ainsi que dans des collectivités autochtones, francophones, immigrantes et de réfugiés.
Campagnes de sensibilisation du public portant sur la violence sexuelle et visant à modifier les attitudes et à mobiliser les collectivités pour arrêter la violence avant qu'elle se produise.	Une nouvelle campagne, Draw the Line/Traçons-les-limites, a été lancée dans l'ensemble de l'Ontario et vise à modifier les attitudes à l'égard de la violence sexuelle. Un guide de ressources a été élaboré en collaboration avec des intervenants et distribué dans l'ensemble de la province dans le but d'appuyer les efforts continus que les collèges et les universités de l'Ontario ont déployés pour prévenir la violence sexuelle sur les campus et y réagir.
Élargissement du Programme de services d'interprétation pour les victimes de violence sexuelle, y compris les victimes de la traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle et les victimes sourdes ou malentendantes.	Les services d'interprétation ont été élargis dans toute la province afin d'améliorer les services offerts aux nouveaux groupes cibles. Le programme a appuyé la prestation de plus de 3 000 heures de services d'interprétation à 370 victimes de violence sexuelle et de traite de personnes et a en outre fourni des services d'interprétation gestuelle aux victimes sourdes ou malentendantes. Un programme de formation sur les agressions sexuelles et la traite de personnes a été élaboré et plus de 450 interprètes ont suivi une formation.

« Des collectivités plus fortes et plus sûres »	
Stratégies clés du MACI pour 2012-2013	Résultats obtenus
	Le soutien offert aux centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel a été accru grâce à la prestation de services instantanés d'interprétation par téléphone sur leurs lignes d'écoute téléphonique.
Programmes de formation qui renforcent les compétences en matière de leadership des femmes autochtones.	Quatre cent soixante-seize femmes autochtones ont participé à une formation pour renforcer leur leadership dans le cadre du Programme de développement des aptitudes de leadership des femmes autochtones de la DGCFO. Cent trente-deux femmes autochtones ont reçu une formation d'animatrice pour assurer un leadership communautaire dans le cadre de la campagne Kanawayhitowin : L'esprit d'entraide pour le bien-être de tous en vue d'accroître la sensibilisation à l'égard de la violence familiale et de la prévenir.

Remarque : Les résultats du Secrétariat des Jeux panaméricains et parapanaméricains seront publiés dans le Document d'information sur le budget des dépenses et la planification axée sur les résultats du ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport.

Tableau 1 : Dépenses ministérielles réelles provisoires 2012-2013

	Dépenses ministérielles réelles provisoires (M\$) 2012-2013
Fonctionnement ¹	121,7
Immobilisations	0,0
Effectif (au 31 mars 2013)	274,8 ²

Note 1 : Ce chiffre comprend les redressements de consolidation (61,2 M\$).

Note 2 : Ne tient pas compte des employés saisonniers, des étudiants et des congés.